



ARRETE DE POLICE CONCERNANT ET REGLEMENTANT LA CIRCULATION DES VEHICULES A JALHAY RN 629 à l'occasion du Bicyclique Gileppe, le vendredi 26 juin 2026

La Bourgmestre,

- Vu la demande introduite Monsieur Simon HUBERT 0471/63.61.12) staff.gcv@gmail.com en date du 25 avril 2026 pour organiser le Bicyclique Polleur, le vendredi 26 juin 2026 sur le site du barrage de la Gileppe et de la RN 629;
- Attendu qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les accidents,
- Vu l'autorisation du Collège communal en sa séance du 22 juin 2026
- Vu la loi relative à la Police de la circulation routière,
- Vu les articles 119 et 135 de la nouvelle Loi Communale,
- Vu les articles 1133.1, 1133.2 et 1123.29 du Code de la Démocratie locale
- Vu la circulaire Ministérielle relative aux règlements complémentaires et de placement de la signalisation routière,
- Vu l'arrêté Ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions de placement de la signalisation routière,

ARRETE

Art.1^{er}

Le vendredi 26 juin 2026, de **17h30 à 21h30**, la circulation des véhicules sera règlementée comme suit :

RN 629 : Entre la BK 6,600 et 8,800, dans le sens Limbourg vers Jalhay, la vitesse sera réduite à 50 km/heure.

RN 629 : Entre la BK 6,600 et 8,800, dans le sens Jalhay vers Limbourg, la circulation des véhicules sera réglée par un service de police et le stationnement sera interdit sur la bande d'arrêt d'urgence.

Art 2 : Toutes les interdictions et restrictions relatives à la Police de circulation routière seront matérialisées par une signalisation conforme avec éclairage laquelle sera déposée et retirée par les ouvriers communaux et mise en place par les organisateurs sous leur entière responsabilité.

Art 3 : Les contrevenants seront punis de peines prévues par la loi

Art 4. Copie de la présente sera transmise :

- A monsieur le Procureur du Roi/sect.Roulage de Verviers,
- A monsieur le directeur des Opérations de la Zone des Fagnes,
- Aux responsables de la zone de Secours 4,
- Aux services du SPW District de Verviers
- A notre police locale,
- A notre service des Travaux,
- A notre fonctionnaire « Planu »,
- Aux organisateurs de la manifestation,

Jalhay le 26 juin 2026

Par délégation

Michel PAROTTE
Echevin

